

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Date de convocation : 29 mars 2024

Délibération n° CCAS-DEL2024-11

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Votants : 13

Objet : Compte de gestion du receveur, exercice 2023.

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 avril à 17 heures et 30 minutes, le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni en salle du RdC – Maison des Services Publics Municipaux – 12 Carrefour des Religieuses – 91150 ETAMPES, sous la présidence de M. Gilbert DALLERAC, Vice-Président.

ETAIENT PRESENTS :

M.	Gilbert	DALLERAC	Vice-Président
Mme	Françoise	PYBOT	5 ^{ème} Adjointe au Maire
Mme	Claude	MASURE	Conseillère Municipale
Mme	Isabelle	TRAN QUOC HUNG	Conseillère Municipale
Mme	Maryline	COMMEIGNES	Conseillère Municipale
Mme	Annick	RAMEAU	Représentante de la Mission Locale
Mme	Sylvie	YONLI	Représentante de l'UDAF
Mme	Rokhaya	KEITA	Présidente de l'association ODAAS
Mme	Sylvaine	LE STRAT	Présidente de la délégation locale Secours Populaire
M.	Maurice	BOISDON	Représentant de la Croix Rouge

ETAIENT ABSENTS REPRESENTES : M. Franck MARLIN représenté par M. Gilbert DALLERAC, Mme Sabah AÏD représentée par Mme Françoise PYBOT, M. Laurent GUIGNARD représenté par Mme Annick RAMEAU.

ETAIT ABSENTE EXCUSÉE : Mme Mairam SY.

ETAIT ABSENT : M. Michel BÂTARD

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Annick RAMEAU.

Le Conseil d'Administration,

VU l'article R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui en précise les conditions d'exécution,

CONSIDERANT que le compte de gestion du Monsieur le Trésorier est en tous points, conforme au compte administratif 2023.

Après en avoir délibéré,

Par 12 voix pour, 1 abstention (Mme Isabelle TRAN QUOC HUNG).

- Approuve le compte de gestion du receveur pour l'exercice 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits et ont signé les membres présents.

Pour le Président, par délégation

Président
Gilbert DALLERAC

